

## Le pouvoir d'achat : véritable défi pour la majorité .

« En 2000, lorsque le PS fait les 35h, il y a 4% de croissance et 0.5% de pouvoir d'achat. En 2007, lorsque la majorité défiscalise les heures supplémentaires, il y a 2% de croissance et 3,2% de pouvoir d'achat », d'où la détermination du gouvernement à augmenter le pouvoir d'achat des Français.

La question du financement du revenu de solidarité active (RSA) est encore en débat au sein de la majorité. Deux propositions pour financer la réduction des déficits et la généralisation du RSA sont à l'étude.

D'abord, dans les entreprises qui utilisent davantage de temps partiel, qui devient de fait, pour les salariés, du temps partiel subi, supprimer les exonérations de charges dont elles bénéficient, « afin que les temps partiels deviennent des temps complets et sortent de l'assiette du RSA ». Vient ensuite, la question des niches fiscales, pour lesquelles Frédéric Lefebvre propose de diviser par deux leur montant d'ici à 2012. « Cela représenterait un effort de 6 milliards d'euros par an, soit un peu plus de 10% de réduction des niches fiscales par an ».

Le fruit de cette réduction serait réaffecté pour un tiers dans la réduction des déficits et partagé ensuite entre plusieurs autres mesures telles que la généralisation du RSA, les retraites, et le partage de valeur des petites entreprises.

L'UMP attend les conclusions du rapport sur les niches fiscales de Christine Lagarde devant le Parlement.

D'autre part, le Gouvernement veut redonner à la prime pour l'emploi sa vocation initiale : concerner les Français les plus pauvres, en la recalant à son point d'équilibre.

## Niches fiscales : équité et efficacité.

En décidant de plafonner des niches fiscales qui ne le sont pas, le rapport de la ministre des finances sur les niches fiscales montre la voie en matière d'équité et nous nous félicitons de cette première étape. Il faut lancer une deuxième étape, c'est à dire dégager des économies. Pour cela l'UMP propose de travailler à un plafonnement global en pourcentage qui empêchera tout contribuable de cumuler des niches pour parvenir à s'exonérer totalement de l'impôt et dégagera des économies substantielles pour l'Etat. Le niveau de ce pourcentage doit être fixé après évaluation.

De même, les niches fiscales devraient être révisées régulièrement suivant une procédure similaire à la RGPP et devraient être temporaires, sur 5 ans maximum.

Il ne s'agit pas de supprimer les efforts de la collectivité en faveur de certains secteurs qui pourraient parfaitement continuer de bénéficier d'un soutien financier par la budgétisation de certaines déductions fiscales. Les DOM TOM ne doivent pas être victime d'une telle réforme mais les contribuables qui abusent de la déduction DOM TOM doivent eux être pénalisés.

Ainsi nous pourrions mettre fin à cette spécificité française que sont les niches, qui non plafonnées génèrent une grande iniquité et empêchent toute simplification de l'impôt sur le revenu.

Elles contribuent à nourrir le sentiment d'injustice des 18,2 millions de Français qui payent l'impôt sur le revenu.

Les Français moyens qui payent l'impôt sur le revenu et génèrent 60 milliards d'euros de recettes pour l'Etat, financent certes les exonérations des plus modestes ce qui à un sens, mais les déductions fiscales des plus riches, ce qui est un contresens. Les premiers bénéficiaires d'une telle réforme doivent être les Français moyens qui payent leurs impôts, et ne sont pas assez riches ou assez pauvres pour s'en exonérer.

\*\*\*\*\*